



# Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°682 du Mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023 - 17<sup>ème</sup> année - Prix: 250 FCFA



## ÉDUCATION

ETAT DES STRUCTURES D'ACCUEIL POUR ENFANTS

**Les crèches et les garderies en passe d'être réglementées** #3



## GOVERNANCE

LE BUDGET 2023 DU TOGO A UNE SAVEUR SOCIALE TRÈS FORTE

**Les trois axes de développement à renforcer pour un Togo meilleur** #4

Le développement social et économique désiré au Togo aiguillonne les dirigeants à se surpasser en matière de mobilisation des ressources nécessaires pour le bien-être des populations. A chaque nouvelle année son budget. Et l'une des principales remarques qu'on peut faire, c'est que le montant augmente ainsi que la part dédiée au social.

## SERVICES BANCAIRES

**Le Togo est inégalable en matière de bancarisation** #2



## DÉCLARATION DES BIENS

# Les hostilités démarrent ce 1<sup>er</sup> mars

#3



## Les catégories ou assujettis concernés

ÉTAPE 4 DE LA RÉGION CENTRALE

#6

FOPAT

**Engagement du chef de l'État pour faciliter l'accès aux financements. Les attentes des producteurs**





SERVICES BANCAIRES

# Le Togo est inégalable en matière de bancarisation

Les chiffres ne mentent pas, le pays a une population très admiratrice des services bancaires et du lot d'opportunités que le gouvernement crée pour elle. D'une année à une autre, le processus d'ouverture des comptes bancaires est facilité pour les ménages, les particuliers ainsi que les entreprises installées sur le territoire.

La bancarisation est un moyen efficace, entre autres utilités, d'avoir une idée du niveau de développement d'un pays. Le Togo affiche plutôt des scores qui amènent à dire sans risque de se tromper que la pauvreté recule dans les différentes localités.

Loin devant dans la sous-région

Selon le ministère de l'Inclusion financière et de l'Organisation du secteur informel qui a fait le point au début de la nouvelle année en cours, le niveau de bancarisation du Togo évolue à un rythme très soutenu et difficilement égalable. Autrement dit, le Togo a la plus forte

croissance dans la sous-région en matière de bancarisation. Pour illustration, le pays affiche un taux de bancarisation de 84,18% en 2021. Compte tenu de la constance des efforts du gouvernement en la matière, il y a de quoi se dire que ce taux a augmenté en 2022 et le sera encore en 2023.

Une inclusion financière accélérée

Elle est une condition sine qua non pour une bancarisation solide et profitable pour les utilisateurs des services concernés. Dans cette matière aussi, le Togo est un élève exemplaire. Il est le premier pays le plus per-



formant de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) en matière d'inclusion financière. Le ministère susmentionné calcule à 85,72% le taux d'inclusion financière sur le territoire en 2021.

Des comptes en banque nombreux

Synonyme d'un mieux-être parce que pour épargner, il faut avoir le minimum qui peut permettre de vivre de façon décente sur une durée avant la

nouvelle rentrée d'argent. Par exemple, 958 321 personnes avaient un compte bancaire en 2016 au Togo. En 2018, elles sont passées à 1 001 270 et en 2019, ce sont 1 099 990 individus qui détenaient un compte. En 2020, les détenteurs de comptes dans les établissements de crédit au Togo étaient de 1 178 587, soit une évolution de 7% par rapport au chiffre de 2019.

L.R.

LE CARNET

Ça se réveille dans les états-majors

Le Togo est souffrant de son opposition. Malgré les difficultés liées au quotidien du peuple togolais qui s'est toujours battu à ses côtés pour sa libération, la classe politique de l'opposition est comme plongée dans un profond sommeil. Pendant que le pouvoir en place se mobilise pour ratisser large, l'opposition togolaise est, quant à elle, plongée dans un sommeil comateux. Pas d'actions concrètes sur le terrain, à part quelques rencontres des fédérations de ces partis à l'intérieur du pays. Les leaders de l'opposition sont devenus si silencieux que d'aucuns se demandent ce qui se passe dans leur état-major respectif. La situation est telle que le peuple en lutte depuis plus de 30 ans a perdu tout espoir en son opposition. Les résultats de la dernière enquête Afrobaromètre illustrent bien le tableau. Selon le dernier sondage, 69% des Togolais ne font « pas du tout » ou font « juste un peu » confiance aux partis politiques de l'opposition. « Le manque de confiance en les partis de l'opposition est le plus prononcé dans les régions Maritime (77%) et des Savanes (73%) et est moins poussé dans la région de la Kara (52%). Les jeunes (61%) et les citoyens qui ont fait des études post-secondaires (61%) sont les moins enclins à exprimer cette méfiance envers les partis d'opposition », avait indiqué Afrobaromètre. C'est dans cette crise de confiance que les élections s'annoncent pour cette année 2023. Alors mordus par le serpent en 2018, beaucoup de partis et non pas des moindres de l'opposition jurent qu'ils ne vont jamais plus boycotter aucune élection. C'est le cas de L'ANC qui n'exclut rien pour les prochaines consultations électorales (régionales et législatives). Y compris une alliance avec d'autres formations. Mais pas à n'importe quel prix, précisent les dirigeants de ce parti. L'opposition garde un goût amer des alliances et autres regroupements formés dans le passé. Leur constitution n'a amené aucun gain électoral mais de nombreux déchirements. La prudence est donc de mise chez les soutiens de Jean-Pierre Fabre. Au niveau du parti de Me Dodji Apevon, c'est un Oui aux législatives, peut-être pour les régionales. En résumé, c'est la position du Forces démocratiques de la République (FDR, opposition). Son leader, Paul Dodji Apevon, estime que le scrutin destiné à finaliser le processus de décentralisation n'est pas très important. Les FDR iront seules au combat ou alliées à d'autres formations. La question n'est pas tranchée. Créé en 2016 après une scission avec le Comité d'action pour le renouveau (CAR), ce parti compte une trentaine d'élus locaux dont 3 maires. A l'approche des élections régionales et législatives prévues cette année, le CAR commence à se préparer. Le secrétaire général de ce parti, Jean Kissi, a indiqué lundi que les préparatifs pour l'organisation du congrès les 14 et 15 avril prochains étaient en cours. Cette formation incarnée par son fondateur Yawovi Agboyibo, décédé il y a deux ans, se cherche un nouveau leader capable de séduire les électeurs. Le congrès permettra de préparer les scrutins à venir, même si nous demandons un report des régionales', a déclaré M. Kissi. Beaucoup d'autres partis de l'opposition qui ont eu un goût amer des législatives sont aussi dans la logique de participationnistes. On n'entend pas être mordu deux fois par un serpent. Comme on le dit si bien, « quelqu'un laisse quelqu'un prend ». C'est la loi de la nature.

EAU POTABLE :

# 30 000 branchements privés effectués par la TdE entre 2021 et 2022

Pour que l'eau potable ne manque jamais aux populations, le gouvernement fait souffler un vent de réformes sur les mesures déjà existantes et qui garantissent l'eau à la pompe. Les branchements de la société Togolaise des eaux (TdE) à des coûts réduits font partie de cette multitude d'actions de lutte contre la soif sur le territoire.



Les pouvoirs publics ont réussi à porter le taux de desserte en eau potable à 61,5% au niveau national en 2021. Cet élan de progrès est dicté en partie par la TdE qui ne manque pas de moyens pour distri-

buer de l'eau potable.

Une société très active

La société Togolaise des eaux est spécialisée dans la gestion de l'eau et de l'assainissement. Sa mission est

de mettre à disposition des habitants une eau de qualité et en quantité suffisante, accessible à moindre coût pour un grand nombre de ménages. La TdE assure l'exploitation des systèmes de production et de distribution d'eau potable, gère la collecte, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques dans les agglomérations urbaines. Elle surveille et maintient les infrastructures d'eau potable et d'assainissement collectif des eaux usées domestiques en milieu urbain et semi-urbain.

Résultats

Le gouvernement a été solidaire en période de covid-19. La baisse des frais de branchement à 25 000 francs a été l'une des mesures sociales mises en œuvre. La crise

passée, il a subventionné le coût du branchement privé de 25% pour le ramener à 75 000 francs. Cette subvention additionnelle amène à 41% en tout la part prise en charge par l'Etat sur chaque branchement. Conséquence, entre 2021 et 2022, 30 000 branchements privés réalisés par la TdE ont touché près de 200 000 personnes. Celles-ci peuvent maintenant avoir l'eau à tout moment et en quantité voulue pour leurs besoins respectifs.

Faire mieux demain

C'est la quête perpétuelle des dirigeants : faire progresser les taux. A l'horizon 2025, ils planchent sur un taux de couverture de 85% au plan national. Les projets d'hydraulique villageoise, les programmes d'adduction d'eau potable, le Plan directeur du Grand Lomé (2023-2050) et d'autres stratégies innovantes aideront beaucoup. Pour les sommes à dépenser, le pays a déjà tout prévu.

L.R.

DÉVELOPPEMENT

# Le Premier ministre inaugure l'usine de transformation d'amande de Karité Label d'or

Label d'or dispose désormais d'une usine de transformation d'amande de Karité à Gbatopé dans la préfecture de Zio. L'unité industrielle a été inaugurée ce vendredi 24 février 2023 par Mme le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé.

La ligne de production qui est installée sur une surface de 3600 m<sup>2</sup> traite l'amande de Karité fournie et procède directement à la transformation en beurre et en tourteau. Sa capacité de transformation est de 4320 tonnes de beurre de karité et 6750 de tourteau par an. Cette unité serait certifiée bio et équitable et aurait comme particularité un processus de standardisation, de contrôle qualité et une capacité de transformation qui n'existe pas au Togo.

Cofinancé par l'agence américaine pour le développement international (USAID), le projet est entièrement climato-écologique en utilisant des plaques solaires d'une capacité de 77 KVA.

Pour le Directeur général de Label d'or, Gustave Bakoundah, il s'agit de promouvoir la transformation locale du beurre de karité bio au Togo grâce à son usine certifiée qui contribuera aux exportations vers les États-Unis et l'Union européenne. La

structure permettra également de renforcer les liens commerciaux dans la chaîne de valeur du karité.

La structure d'un chiffre d'affaires de l'an 1 d'un montant de 880 millions de FCFA emploie 268 personnes et collabore avec 4555 collectrices. Le Ministre Kodjo Adédzé en charge de l'industrie a félicité le promoteur pour l'aboutissement de ce projet. "Le Gouvernement, conscient de l'importance de cette filière n'a ménagé aucun effort pour appuyer la structuration de la chaîne de valeurs du karité à travers la mise en place d'un conseil interprofessionnel. La création de la CLIMATE SMART PRO-

CESSING FACILITY s'inscrit parfaitement dans la dynamique de création massive d'emplois, de lutte contre la pauvreté dans les milieux ruraux. La mise en œuvre de ce projet apporte une valeur ajoutée certaine aux amandes de karité du Togo. Le Gouvernement est plus que convaincu que l'implantation de cette usine contribuera à l'essor socio-économique de notre pays.", a déclaré le Ministre Adédzé. Une visite guidée de l'usine a permis à la cheffe du gouvernement de suivre le processus de production industrielle du beurre de karité. www.primature.gouv.tg.



## DÉCLARATION DES BIENS

# Les hostilités démarrent ce 1<sup>er</sup> mars

## Les catégories ou assujettis concernés

La déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, hauts fonctionnaires et agents publics au Togo, démarre ce 1<sup>er</sup> mars 2023. Une mesure prévue par la Constitution, et visant à contribuer à la bonne gouvernance.

Concernant les assujettis, le Médiateur de la République, Awa Nana-Daboya a fait comprendre qu'ils sont des hautes personnalités prévues par l'article 145 de la Constitution.

A ce titre, ces dernières doivent déclarer les biens qui sont supérieurs à 50 millions de FCFA en ce qui concerne les immeubles et ceux qui sont supérieurs à 20 millions FCFA pour ce qui est des biens meubles. La deuxième catégorie est celle des hauts fonctionnaires, les députés, les partis politiques.

Pour ceux-là, eh bien ils doivent déclarer les biens qui sont supérieurs à 20 millions pour les biens immeubles et 2 millions pour les biens meubles. Le Médiateur de la République, Awa Nana Daboya a donné le ton lundi à Lomé, en déclarant son patrimoine devant la Cour Constitutionnelle.

La responsable investie le 25 octobre dernier, s'inscrivait par cette action, dans le respect des dispositions des textes qui l'obligent notamment à effectuer une déclaration initiale dans les 90 jours suivant sa prise de fonction.

La séance, qui s'est déroulée à huis clos, marquait ainsi le début de la réception des déclarations de tous les assujettis. Les informations transmises ne seront pas rendues publiques, et concernent les avoirs aussi bien sur le territoire qu'à l'étranger. L'objectif étant de promouvoir la transparence et prévenir l'enrichissement illicite.

Investi dans ses nouvelles fonctions il y a quelques mois, le Médiateur de la République accélère le pas en vue de l'effectivité de la procédure de déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités et autres assujettis. A l'issue d'un entretien à la Primature avec Mme le Premier ministre, Awa Nana Daboya l'a rappelé.

"Il faut démarrer, et le plus tôt serait le mieux", a déclaré l'autorité. Puis, de détailler : "Au plus tard en janvier 2022, je dois moi-même faire ma déclaration de biens au niveau de la Cour constitutionnelle en remplissant ce formulaire qui sera ensuite mis sous cachet et sous plis fermé, en présence d'assesseurs, de greffiers et d'huissiers de justice".

La démarche, dont l'objectif est de promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions et charges et publiques, et de prévenir l'enrichissement illicite, sera ensuite ouverte aux personnes concernées.

L'objectif de cette procédure, a précisé Awa Nana Daboya, est de "promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions et charges publiques qui incombent aux assujettis, et de prévenir l'enrichissement illicite, notamment chez les hautes personnalités et hauts fonctionnaires de l'Etat". "Notre responsabilité est de nous y engager sans faille, afin d'accompagner de la manière la plus juste, les méthodes de gouvernance en matière de gestion des ressources de l'Etat", a-t-elle déclaré.

Il faut souligner que le gouvernement

togolais a lancé il y a quelques jours, une campagne pour informer sur la déclaration des biens et avoirs. Cette disposition, prévue dans une loi votée en 2020 et modifiée en 2021, prévoit que les hautes personnalités et fonctionnaires de l'Etat déclarent chaque année leurs biens meubles et immeubles au médiateur de la République. Une façon de promouvoir la bonne gouvernance pour les autorités. Mais les organisations de veille citoyenne évoquent des annonces politiques.

Annoncée donc depuis quelque temps au Togo, la réception des déclarations de biens et avoirs des personnalités et hauts fonctionnaires est désormais une réalité. Le Médiateur de la République et le Gouvernement ont officiellement lancé mardi 31 janvier à Lomé, la campagne nationale d'information et de sensibilisation sur la démarche.

L'activité, qui marque par la même occasion le début de la phase pratique de l'enregistrement des formulaires de déclaration, se déroulera sur tout le territoire. Elle sera notamment meublée par des ateliers d'informations et d'échanges dans toutes les régions.

"Cette campagne est une étape importante qui permettra d'expliquer et de renforcer la confiance des assujettis vis-à-vis du processus, en créant les conditions d'une bonne collaboration entre l'administration et l'administré", a expliqué le Médiateur, Awa Nana-Daboya.

Pour sa part, le ministre en charge des relations avec les Institutions de la République, Christian Trimua, a de nouveau rappelé l'ambition poursuivie par l'exécutif au moyen de la déclaration des biens et avoirs : "promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions publiques, garantir l'intégrité, l'honnêteté et la probité des serveurs de l'Etat et prévenir l'enrichissement illicite", a-t-il notamment indiqué.

En rappel, le Médiateur de la République, seule institution habilitée à recevoir les déclarations des hautes personnalités, a prêté serment il y a un an devant la Cour constitutionnelle, et déclaré par la même occasion, son patrimoine.

Le Chef de l'Etat, les membres du gouvernement, de l'Assemblée, du Sénat, les hauts fonctionnaires et élus doivent désormais déclarer leurs biens selon cette loi. La déclaration, à mettre à jour chaque année, doit être remise au médiateur de la République.

« On limite cette tentation d'enrichissement illicite. L'obligation de faire cette déclaration contribuera à la promotion de cette recherche de redevabilité de la part des serveurs de l'Etat qui ont entre leurs mains des deniers publics qu'ils ne doivent pas confondre avec leurs propres poches », explique Awa Nana Daboya, selon qui l'objectif est de contribuer à une gestion transparente des deniers publics.

La société civile attend de voir

Mais dans la société civile, on attend peu de cette nouvelle disposition. Il s'agit d'une annonce politique, pour la coalition Lidaw (« Espoir »). Le président de l'organisation Veille citoyenne Togo, Pidenam Sama, prend acte, mais attend de voir quel sera le résultat. « Vous savez qu'en Afrique, surtout dans nos pays, la corruption est l'une des causes du sous-développement, dit-il. Il y a aussi une crise de confiance entre ceux qui sont censés diriger nos pays et les populations. On n'est pas sûr que la déclaration des biens va vraiment amener le Togo à être sur la voie de la bonne gouvernance. Il va falloir voir ce qui



va être fait de tout cela. »

La loi ne prévoit pas de mécanisme de contrôle des déclarations, qui ne sont pas rendues publiques. Le médiateur de la République estime qu'il revient aux organisations de faire un

travail de veille, et de saisir les instances compétentes en cas de soupçons de détournement.

T.B.

## ETAT DES STRUCTURES D'ACCUEIL POUR ENFANTS

# Les crèches et les garderies en passe d'être réglementées

En Conseil des ministres, le mercredi 22 février 2023, l'exécutif a écouté une communication relative à l'ouverture des crèches et des garderies au Togo, présentée par le ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation.

la semaine.

Mais bien sûr, retenir les enfants en éveil et les rendre aptes pour la petite section n'est pas gratuit. Selon



La communication vise à présenter un état des lieux des structures accueillant les enfants dans notre pays. Ainsi, on dénombre à ce jour 28 crèches et garderies sur toute l'étendue du territoire.

Le gouvernement place au cœur de ses actions prioritaires, la promotion de la femme et des enfants. Dans le but de faciliter la conciliation de l'encadrement de l'enfant avec la vie professionnelle des parents, il est nécessaire d'organiser l'accueil des enfants dans des structures respectant des normes et standards.

Révolu le temps où l'on confiait les enfants aux femmes de ménage. La nouvelle tendance veut que les enfants aillent à la crèche entre 3 mois à 3 ans. Des lieux sécurisés et tenus par des professionnels afin que les enfants se sentent bien jusqu'au retour des parents.

Dans la famille, l'on n'a pas toujours un membre ou une femme de ménage pour s'occuper des tous petits qui ne vont pas encore à la maternelle. Jusqu'à une période récente, les crèches n'étaient pas vues d'un bon œil, car on hésitait à laisser hors de la maison toute la journée un jeune enfant : peur de l'inconnu,

peur des étrangers à qui on confie son bébé, peur des conditions d'hygiène, etc. Mais l'arrivée sur le marché de crèches « modernes », réunissant confort, sécurité et main d'œuvre qualifiée, a rassuré la plupart des parents rencontrés.

Les mères peuvent aller travailler le cœur plus léger en sachant que leurs trésors sont aux petits soins. Les crèches constituent désormais un réel réconfort pour les parents séduits par le professionnalisme, l'hygiène, mais aussi par le programme éducatif qui y est proposé. De trois mois à trois ans, les enfants y sont gardés, amusés, soignés, lavés, bordés, couchés, surveillés... jusqu'à l'arrivée des parents. Une sorte de prolongement de l'environnement familial pour les enfants.

Les plus petits apprennent des jeux et des chansons. Les amener à être indépendants et à apprendre à se débrouiller par eux-même tout en les surveillant est un challenge pour le personnel qualifié des crèches. Pour les plus grands, une classe de préparation à la petite section leur est offerte. Endroit où ils sont appelés à faire des dessins, peintures, connaître les couleurs, les jours de

la crèche et le forfait choisi, les prix peuvent varier de 30 000 à 100 000 FCFA par mois. Un coût important que seule une clientèle privilégiée peut assumer.

Les ménages moyens ne peuvent pas se permettre ces dépenses. Qu'en sera-t-il alors des enfants de parents démunis ? Bénéficieront-ils des mêmes atouts dans la vie que ceux qui ont eu la chance d'être formés dès les premiers mois ?

Dans tous les cas, l'accueil des enfants dans les structures de crèche et de garderie va bientôt faire l'objet d'un meilleur encadrement. Des initiatives ont été lancées en ce sens par le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation.

La première mouture de cette future réglementation, présentée mercredi dernier en conseil des ministres, met surtout l'accent sur le respect de certains standards et normes par les structures, et la nécessité de veiller au développement des petits enfants ainsi que leur bien-être.

A ce jour, 28 crèches et garderies sont officiellement dénombrées sur le territoire national.

Tassou Bagoudou



## LOI DE FINANCES GESTION 2023 : Décryptage des mesures fiscales

Chaque année, des innovations sont apportées à la loi de finances de l'année finissante. En 2023 encore, nous avons enregistré des innovations et reconductions au niveau de certaines mesures fiscales contenues dans la nouvelle loi de finances. Voici ce qui change. La loi de finances gestion 2023 adoptée le 22 décembre 2022 par la représentation nationale prévoit un certain nombre de mesures fiscales pour les particuliers.

Ainsi, l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) est suspendu pour les tranches de salaires inférieures à 900.000 FCFA, et diminué pour les autres. Cette mesure sociale devrait permettre une augmentation du revenu des salariés.

Plus de Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les cantines universi-

taires et d'entreprises. Ceci, dans l'intention de contribuer aux meilleures conditions de restauration aux étudiants et salariés. Cette mesure s'ajoute à celle de l'exonération des cantines scolaires déjà effective.

Dans la loi de finances gestion 2023, la suspension de la Taxe sur les véhicules à moteurs (TVM) pour les véhicules à usage commercial est main-

tenue. D'autre part, la suspension du paiement des acomptes en cours d'année a été décidée mais soumise à une condition : si l'acompte versé est égal ou supérieur au montant dû. On note également une réduction du taux des droits d'enregistrement des sentences arbitrales de 5 à 2% ; une exonération des droits et taxes de douanes sur les matériels et engins



des entreprises du BTP.

L'autre mesure qui vient conforter les différentes actions du gouvernement à l'égard du secteur économique togolais est la réduction de la patente de 60% pour les revendeurs de tissus et pagnes. L'objectif est de sou-

nir ce secteur à mieux faire face à la concurrence.

Une révision avantageuse des mesures fiscales était souhaitée surtout après une année 2022 qui a subi une forte inflation (hausse de 7,7% en décembre 2022).

Pour rappel, l'allègement des mesures fiscales est destiné à soulager les entreprises dans le cadre des efforts redoublés de la nation pour stimuler la croissance. Dans le contexte de l'inflation, il vise à aider les contribuables à faire face à la crise économique provoquée par la pandémie du Corona virus, accentuée par le conflit russo-ukrainien.

## LÉGISLATION ET DES RÉFORMES SALVATRICES

### Le Togo gagne son pari pour le textile et l'habillement

La commercialisation des vêtements issus de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) est très attendue en cette année 2023. C'est le résultat d'une volonté ferme du pays de créer de véritables industries extractives et transformatrices, conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

La société Togo Clothing Company (TCC) s'est installée au sein du parc textile de la PIA et fournira des services tout au long de la chaîne de valeur du coton. Il s'agit d'un investissement de 20 milliards de francs CFA pour une usine capable de transformer annuellement jusqu'à 56 000 tonnes de coton et de générer 23 milliards de francs CFA de valeur à l'exportation.

Une législation et des réformes salvatrices

Le pays s'est doté d'une politique du textile et de l'habillement pour la période 2022-2030. Elle mise à la fois sur la Plateforme industrielle d'Adétikopé et sur la revalorisation d'anciens sites comme l'usine textile de Datcha pour accueillir des unités de transformation.

L'espoir, c'est aussi la loi portant statut de la zone franche industrielle

au Togo qui a été adoptée le 30 novembre 2022. Elle offre des avantages aux investisseurs et entreprises œuvrant dans le domaine du textile, avec des mesures innovantes.

#### Quelques-unes

Ce sont la stabilisation du taux d'impôt sur les sociétés, sur les dividendes et la patente à 10% à compter de la 9<sup>ème</sup> année et pour le restant de la durée de vie des industries opérant dans le textile et l'habillement ; ou encore une réduction de 50% de tous droits et taxes de douane et de la TVA pour ce qui concerne des véhicules utilitaires.

#### Des investissements pour un meilleur avenir

Outre l'implantation de TCC à la PIA et qui aura à générer jusqu'à 2000 emplois directs, le site s'est doté d'un centre de formation profession-



nelle dédié à la formation de 7 000 travailleurs d'usines textiles et de 25 000 travailleurs de l'industrie de la confection. Aussi, la plateforme suscite désormais l'intérêt d'autres investisseurs internationaux spécialisés pour la plupart dans le textile.

#### Un débouché stable et rentable pour le coton togolais

Le coton est la première culture nationale de rente et le premier secteur pourvoyeur d'emplois en milieu rural au Togo avec 153 000 producteurs recensés au cours de la campagne agricole 2019-2020. Le produit qui

est réputé pour sa grande qualité, peut désormais compter sur les unités de transformation et les nouvelles politiques pour sa commercialisation rentable.

L.R.

## LE BUDGET 2023 DU TOGO A UNE SAVEUR SOCIALE TRÈS FORTE

### Les trois axes de développement à renforcer pour un Togo meilleur

Le développement social et économique désiré au Togo aiguillonne les dirigeants à se surpasser en matière de mobilisation des ressources nécessaires pour le bien-être des populations. A chaque nouvelle année son budget. Et l'une des principales remarques qu'on peut faire, c'est que le montant augmente ainsi que la part dédiée au social.

Pour accroître le niveau de la croissance, accélérer davantage le développement économique et renforcer l'inclusion sociale sur l'étendue du territoire, les secteurs sociaux sont particulièrement mis en avant dans le budget de l'Etat.

#### Un grand budget qui augure de bonnes choses

Le budget exercice 2023 a été adopté le 22 décembre 2022. Il s'établit en recettes et dépenses à 1 957,9 milliards contre 1 875,8 milliards de francs CFA dans la loi de finances rectificative 2022. Cela traduit une hausse de 4,4%.

Pour la nouvelle année qui a démarré, les calculs consacrent aux secteurs sociaux une somme de 623,4 milliards de francs CFA contre 522,2 milliards en 2022, ce qui équivaut à

une hausse de 19,6%. Donc la part relative des dépenses sociales dans le nouveau budget est de 49,3%.

Les secteurs à développer davantage Les efforts consisteront à poursuivre et renforcer le progrès dans les secteurs prioritaires comme la santé avec une assurance universelle recherchée ; l'intégration économique ; l'éducation pour plus d'inclusion et de performance du système.

Il est également question de rendre l'énergie électrique accessible partout avec une électrification rurale solide ; de l'eau potable pour les ménages ; le développement de l'économie numérique ; la protection de l'environnement, etc.

#### Mobilisation des recettes et maîtrise de la dette

Le pays tient à une politique bud-

gétaire qui favorise les réformes et projets structurels pour une stabilité économique. C'est pourquoi la poursuite de la mobilisation des recettes et la maîtrise des dettes est une priorité. Sans oublier l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, la simplification des procédures fiscales...

C'est là que l'Office togolais des recettes (OTR) va encore entrer en jeu. L'année passée, de janvier à septembre 2022, l'institution a collecté 646 milliards de francs CFA de taxes et impôts sur les 814 milliards de recettes attendues dans l'année, ce qui correspondait à un taux de réalisation de 79% à 03 mois de la fin de l'année.

#### Les trois axes de développement à renforcer pour un Togo meilleur

Au Togo, l'objectif ultime du gouvernement est de parvenir d'ici l'an 2025 à une croissance forte, durable et inclusive. C'est ce qui explique que de grands outils financiers soient déployés par le pays pour se donner

les moyens de son développement. Ainsi cela se remarque dans le vote de son budget exercice 2023 pour continuer sa marche vers le progrès incluant la stabilité économique et la paix.

C'est pourquoi, le pays ne perd pas de vue la création d'emplois décents pour les populations qualifiées, la mise en place des infrastructures socio collectives, la protection sociale, l'éducation ouverte à tous, la finance inclusive, la poursuite des efforts d'industrialisation, etc.

Adopté vers la fin du mois de décembre 2022, le budget exercice 2023 du Togo s'établit en recettes et dépenses à 1 957,9 milliards de francs CFA. C'est un chiffre qui représente une augmentation de 4,4% par rapport au budget de l'année écoulée. Celui-ci était de 1 875,8 milliards de francs dans la loi de finances rectificative.

Le budget tel que conçu a la force nécessaire pour accélérer la mise en œuvre de cet outil de lutte contre la pauvreté. Les pouvoirs publics s'y

sont déjà préparés. En témoigne les principaux points de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Ce sont le renforcement de l'inclusion et développement du capital humain (premier axe), le deuxième axe qui est l'appui aux secteurs productifs pour le développement économique et le dernier qui n'est autre que la préservation de la sécurité, de la paix et le renforcement de la décentralisation et des capacités de l'Etat.

Le budget prévoit ainsi pour ce qui concerne le premier axe, un montant de 525,95 milliards de francs CFA en 2023, soit 48% du budget total. En ce qui concerne l'axe 2, ce sont 331,90 milliards de francs (35% du budget) qui sont prévus pour sa prise en charge. Et enfin, 219,89 milliards de francs, soit 17% du budget total, vont être dédiés à l'axe 3. Aux secteurs sociaux, une somme de 623,4 milliards de francs CFA contre 522,2 milliards en 2022 est préparée pour leur développement.

L.M.



## CULTURE/TOGO: Quand le FESMA 2023 allie la cuisine et ODD

La deuxième édition du Festival International de la Marmite (FESMA) a été lancée le mardi 21 février 2023 à l'Institut Français de Lomé. Ce fut en présence de divers acteurs, amoureux de la culture, de la cuisine puis les professionnels de média. Cette cérémonie de lancement a été l'occasion pour le comité d'organisation de présenter les particularités de l'édition 2023 ainsi que le programme détaillé du festival.



Placé sous le thème « Cuisine et Objectif de Développement Durable (ODD): repenser la culture, le partage et la consommation des aliments », le FESMA se déroulera du 26 avril au 9 mai 2023 sur le site du CETEF-Lomé (Togo 2000).

### FESMA pour éliminer la faim

Abordant le thème de cette édition du festival, la marraine, Cheffe Olivia de Souza a précisé que cela répond à l'actualité et « Il s'agit pour nous d'aborder les enjeux d'alimentation, de production et de consommation durables à travers la cuisine ».

Elle a poursuivi en précisant que « le FESMA cette année c'est vraiment l'autosuffisance alimentaire, comment manger autrement puis comment cuisiner autrement » car l'objectif est d'initier un cadre de réflexion pour améliorer le système de production et d'alimentation afin d'éliminer la pauvreté et la faim dans le monde.

C'est dans cette que Jean-Paul Agboh-Ahouelete, président du comité d'organisation pour sa part, a rappelé le FESMA, au-delà de célébrer le savoir-faire culinaire et les recettes africaines, va promouvoir les acteurs

(producteurs, les transformateurs etc.) qui se retrouvent sur la chaîne « de la ferme à l'assiette » comme l'indique la devise du festival.

### Revisiter les recettes du terroir

Revenant au contenu de ce festival, Cheffe Olivia de Souza, a précisé que cette édition mettra en vitrine aussi bien les mets africains et plus encore ceux du Togo et ce sera également l'occasion de célébrer le savoir-faire des cuisiniers togolais afin que dit-elle « Que la cuisine togolaise soit vue d'une autre façon ».

En termes d'innovations de cette deuxième édition du FESMA, M. Jean-Paul Agboh-Ahouelete a affirmé qu'il y aura « un mini salon de l'agriculture » à côté des expositions et dégustations ainsi que la foire.

Aussi, cette édition 2023, le FESMA va sillonner les régions du Togo avec des activités diverses avant de se retrouver à partir du 26 avril au CETEF-Lomé. Le président d'organisation a rappelé que « cette édition 2023 est la volonté d'une démarche inclusive par rapport au territoire. Cela nous amène à organiser les activités dans toutes les régions de notre pays. Il y aura principalement deux activités dans toutes ces régions ».

Il est à noter que, outre la foire/exposition, des master-class seront au programme chaque autour des thématiques variées. Aussi, à chaque journée d'activité, il y a un mets du jour qui va célébrer un pays invité. Également, les amateurs de la cuisine seront en compétition.

C'est donc un programme varié pour que cette deuxième édition du FESMA soit une bonne fête culturelle et culinaire.

TETE Flora

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Des Zaap construites dans la région maritime pour un mieux-être agricole

Le développement est très recherché au Togo avec l'enchaînement des décisions socioéconomiques qui rendent plus inclusif et résilient le secteur agricole. Les agriculteurs en profitent pour s'épanouir, surtout avec la construction des Zones d'aménagements agricoles planifiées (Zaap). Dans la région maritime en l'occurrence, les producteurs locaux sont aux anges.



La multiplication des Zaap accélère la production à l'échelle nationale. Les sites dédiés sont dotés d'un magasin d'une capacité de plusieurs tonnes, des bergeries traditionnelles améliorées, des retenues d'eau, forages, systèmes d'irrigation, des logements avec éclairage solaire, des voies d'accès supplémentaires, etc.

### Les Zaap font énormément du bien

La région maritime a la particularité d'avoir des potentialités agricoles énormes, avec une production ani-

male galopante, tout ceci facilité par la cartographie des terres qui amène les agriculteurs à ne plus se tromper dans le choix des cultures qui conviennent à leurs sols.

23 Zones d'aménagements agricoles planifiées sur 75 prévues ont déjà été mises en place pour les pouvoirs publics dans cette partie du pays. Elles améliorent la production et accroissent le rendement dans le milieu.

### Une sécurité alimentaire garantie

Parmi les cultures développées, il y a le maïs, le manioc, le haricot, l'ananas, le sorgho, le coton,

l'igname, l'arachide, le maraichage, le riz. Par exemple, 10 sites de bas-fond ont été aménagés dans la région en leur faveur pour la riziculture. Sans oublier l'élevage des volailles et des petits ruminants qui permet de mettre sur le marché des produits carnés.

A travers les Zaap, le pays lutte contre le chômage des jeunes à qui le gouvernement offre des emplois agricoles. S'agissant des femmes, leur autonomie financière est facilitée par la promotion de leur accès à la terre, l'octroi des crédits variés pour étendre leurs activités génératrices de revenus, la baisse des taux d'intérêts liés à ces crédits, etc.

### Le Fopat pour une meilleure croissance

L'initiative présidentielle appelée le Forum national des producteurs agricoles du Togo (Fopat) a offert en début d'année un cadre de concertation, de partage d'expériences et de résolutions entre les acteurs pour se rapprocher davantage de l'autosuffisance alimentaire et faire du pays un pôle d'exportation des produits agricoles dans la sous-région. Ajouté aux mécanismes de développement agricole existants, il y a de quoi entrevoir une élimination de la pauvreté.

## Courtes contre la montre

### La digitalisation en marche !

Moins de deux ans après la digitalisation de la demande du casier judiciaire, environ 350.000 bulletins ont été délivrés, soit une hausse de 600 %. Le bilan a été présenté, mercredi 22 février en Conseil des ministres par le ministre de la justice et de la législation. Les chiffres, en nette progression par rapport à la moyenne annuelle qui s'élevait à 50 000 bulletins avant cette réforme, démontrent une forte adhésion des populations. Cet intérêt est soutenu par la « célérité du processus et la possibilité de demander le casier judiciaire sans se déplacer et de pouvoir se faire livrer en tout lieu de son choix ». En ce qui concerne particulièrement la demande de duplicata du certificat de nationalité, elle peut être désormais effectuée dans cinq chefs-lieux de régions et dans douze préfectures, mais aussi en ligne. Le processus de digitalisation devrait s'étendre à d'autres services pour la modernisation de la justice. Par ailleurs, le gouvernement a invité les populations à se faire établir le nouveau format du certificat de nationalité, en vue de faciliter cette réforme.

### Le système de santé s'en sort renforcé

C'est l'une des conclusions de l'enquête menée par l'institut Afrobarometer. La pandémie a quelque part été une chance pour renforcer les structures des dispensaires et des hôpitaux. Selon l'étude, 72% des togolais approuvent la gestion du Covid par le gouvernement de la réponse à la pandémie. La majorité des citoyens se disent satisfaits des efforts des autorités pour réduire au minimum les perturbations dans l'éducation (65%) et pour assurer que les structures sanitaires disposent de ressources adéquates contre la pandémie (57%), mais pas de l'assistance accordée aux ménages vulnérables (42%). Deux tiers (67%) des personnes interrogées estiment que 'beaucoup' (39%) ou 'certaines' (28%) des ressources destinées à la lutte contre le Covid ont été détournées à cause de la corruption. La majorité des Togolais estiment que le gouvernement est préparé à faire face aux éventuelles urgences de santé publique (72%), mais qu'il doit investir davantage de ressources sanitaires dans des préparations spéciales, même si c'est aux dépens d'autres services de santé (60%).

### En communion avec les producteurs agricoles

Faure Gnassingbé a présidé samedi à Sokodé la cérémonie de clôture du Forum des producteurs agricoles du Togo (FoPAT) pour la région Centrale. C'est dans une ambiance folle que le chef de l'Etat a été accueilli par les populations de la région centrale. Une vraie communion indescriptible. Organisé sous la forme d'ateliers thématiques sectoriels de deux journées, sanctionnés par une session de dialogue direct entre les acteurs du monde agricole et le chef de l'Etat, le FoPAT s'inscrit dans la vision d'une gouvernance concertée à travers laquelle les échanges inclusifs permettent de dégager des approches consensuelles. L'agriculture est l'une des forces majeures de l'économie togolaise et doit continuer d'évoluer progressivement pour être un véritable pôle de développement. La vision de transformation structurelle de l'agriculture et les réformes qui en découlent sont soutenues par les partenaires au développement. Initiative présidentielle, le FoPAT est un cadre d'échanges, d'écoute et de partage d'expériences. Des rencontres similaires ont eu lieu à Dapaong, Tsévié et Atakpamé.

## LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC  
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL  
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE  
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE  
Rad Graphic Sarl U  
2 000 exemplaires





FOPAT, L'ÉTAPE 4 DE LA RÉGION CENTRALE

# L'engagement du chef de l'État pour faciliter l'accès aux financements. Les attentes des producteurs

Le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, a présidé, ce 25 février 2023 à Sokodé, la cérémonie de clôture du Forum des producteurs agricoles du Togo (FoPAT), pour le compte de la région centrale. L'événement a été marqué par une forte mobilisation festive en signe d'adhésion des populations à la vision de gouvernance concertée du Président de la République.



Le Forum des producteurs agricoles du Togo est une opportunité d'échanges directs avec les acteurs du monde agricole sur la stratégie gouvernementale, les défis et perspectives de la transformation structurelle du secteur.

Le chef de l'État en a rappelé les enjeux et s'est réjoui de l'adhésion des acteurs du secteur au nouveau format.

« Nous avons eu raison de décentraliser le forum des agriculteurs, vu l'importance que nous accordons au secteur, non seulement pour nous nourrir, mais aussi pour rétablir la balance commerciale agricole, enrichir les producteurs et créer des emplois. Nous voulons partager avec les acteurs les stratégies gouvernementales, les écouter pour une meilleure réussite de nos programmes et projets de développement agricole ».

Le chef de l'État s'est félicité de la qualité des échanges à ce dialogue inclusif qui a permis d'examiner les réalisations dans les différentes préfectures de la région.

### Débat interactif

Dans un débat interactif, les producteurs ont partagé avec le chef de l'État leur vision pour le secteur agricole. Ils ont particulièrement évoqué des difficultés notamment la lourdeur de l'accès aux intrants.

Le Président de la République s'est interrogé sur les causes de cette situation. Il a apporté des solutions idoines pour répondre davantage aux besoins des producteurs. Des mesures qui redonnent déjà espoir aux producteurs.

« Nous avons trouvé satisfaction, des solutions ont été données en ce qui concerne la lourdeur administrative pour acquérir des engrais. Le chef de l'État, sur champ, a trouvé une solution à ce problème. Je suis très satisfait des réponses du Président de la République » disait koffi, un producteur de la plaine de Mò.

Une autre nouvelle qui a réjoui les producteurs, c'est l'engagement pris par le chef de l'État pour faciliter davantage l'accès aux financements. La concrétisation de cet engagement va contribuer à accroître la production

agricole dans cette région du pays. Suite aux recommandations du Président de la République, un accent particulier sera mis sur la modernisation du secteur, la recherche de la souveraineté alimentaire, l'exploitation intensive des Zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP), la mécanisation et le renforcement des infrastructures de soutien, la facilitation de l'accès aux intrants, au financement et la création de richesses.

Les particularités de la région centrale en termes de potentialités agricoles, de production animale et de cartographie des terres agricoles ont également été relevées dans les échanges afin d'adapter les initiatives gouvernementales aux besoins réels des acteurs.

Le Président de la République a exprimé sa gratitude aux partenaires techniques et financiers qui ont pris part à l'apothéose du FoPAT Centrale.

Il a remercié les forces vives de la région pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et pour la ferveur et l'enthousiasme qui ont marqué les travaux.

Les représentants des producteurs des différentes préfectures de la région centrale, ont tour à tour témoigné leur reconnaissance au chef de l'État pour le cadre de dialogue inclusif et direct que constitue le FoPAT ainsi que pour les programmes et projets implémentés pour faire de l'agriculture un levier du développement économique et social de notre pays.

### Les attentes des participants au 2<sup>e</sup> jour du FoPAT

Bien avant la clôture avec la présence du président Faure Gnassingbé, des participants ainsi que certaines autorités locales interrogés par nos confrères de Atop de la région au 2<sup>e</sup> jour des travaux exprimaient leurs attentes au sortir du FoPAT. C'est le cas par exemple de M Issifou Amadou. Ce dernier est le directeur régional de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT)-Centrale. Il attend de cette rencontre, un renforcement des actions qui se font déjà pour l'atteinte des objectifs agricoles

déclinés dans la feuille de route gouvernementale.

« Nous attendons à ce qu'il y ait un renforcement de la dynamique d'actions et d'interventions de l'ensemble des acteurs autour de la transformation structurelle du secteur agricole afin d'atteindre les objectifs de la feuille de route gouvernementale Togo 2020-2025 », confie-t-il. Et d'ajouter « Nous espérons également un large partage des mesures prises par le gouvernement dans les différents domaines. On s'attend aussi à des contributions des chaînes de valeurs, des engagements de l'État et de tous les acteurs pour l'atteinte des objectifs de cette feuille de route à savoir assurer la sécurité alimentaire de notre pays et dégager des excédents pour alimenter les industries »

Une autre personnalité en la personne de M Koriko Adjémini, producteur d'anacarde à Tchaoudjo pose le problème du foncier pour l'extension des productions. « Au niveau de l'anacarde nous avons des problèmes fonciers. Les allogènes ont la bonne volonté de produire mais ils n'ont pas de terre, il faudrait qu'à travers ce forum, nous sortions des résolutions pour convaincre les propriétaires terriens de céder leurs parcelles aux producteurs afin qu'ils puissent étendre leurs exploitations »

Le coordinateur de la Fédération nationale des professionnels de la filière bétail et viande du Togo (FENAPFIBVTO), Oumorou Ibrahim dit attendre une intensification des actions parce que le chef de l'État fait déjà beaucoup pour les agriculteurs. « Vous savez le chef de l'État fait déjà beaucoup pour le secteur agricole. Il a notamment déployé beaucoup de moyens pour installer les usines et la plateforme industrielle d'Adéti-kopé qui sont des instruments pour la valorisation de nos produits agricoles pour alimenter les exportations. Nous attendons juste une intensification des moyens pour la production et la transformation comme il le fait déjà », a-t-il souligné.

Au sujet de la visite du président Faure Gnassingbé dans la Centrale, les préfets de la région et le premier maire adjoint de la commune

de Tchaoudjo 1, Yérima Agrégna saluent les efforts réalisés par le président de la République pour le développement du secteur agricole.

Pour eux, la visite du chef de l'État témoigne de sa proximité avec les producteurs et avec les populations. Ils restent convaincus qu'à travers les échanges directs que le président de la République aura avec les producteurs, des solutions concrètes seront apportées aux problèmes agricoles auxquels est confrontés la région Centrale. Ils ont relevé, entre autres, les problèmes de la mécanisation de l'agriculture, de l'irrigation, de la maîtrise de l'eau, de la disponibilité des terres, du désenclavement des routes, du maraîchage, de l'aménagement des ZAAP et ZAPB et de fournitures à temps des engrais.

Pour le FoPAT, Faure Gnassingbé nourrit l'ambition de réaliser sa vision pour le secteur agricole: « une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de croissance et de création de richesse pour les agriculteurs » telle que définie dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. C'est pourquoi il a, au cours du FoPAT

dans la Maritime, réaffirmé son engagement à accompagner davantage les producteurs agricoles pour un choix équilibré des filières agricoles, le développement des cultures contre-saison, la mécanisation et la maîtrise d'eau, des infrastructures de soutien et l'accès au financement en vue de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans toutes les régions économiques du pays. Dans un débat interactif, les producteurs ont partagé avec le chef de l'État leur vision pour le secteur agricole. Ils ont particulièrement évoqué des difficultés notamment la lourdeur de l'accès aux intrants.

Le Président de la République s'est interrogé sur les causes de cette situation. Il a apporté des solutions

idoines pour répondre davantage aux besoins des producteurs.

Une autre nouvelle qui a réjoui les producteurs, c'est l'engagement pris par le chef de l'État pour faciliter davantage l'accès aux financements. La concrétisation de cet engagement va contribuer à accroître la production agricole dans cette région du pays.

Suite aux recommandations du Président de la République, un accent particulier sera mis sur la modernisation du secteur, la recherche de la souveraineté alimentaire, l'exploitation intensive des Zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP), la mécanisation et le renforcement des infrastructures de soutien, la facilitation de l'accès aux intrants, au financement et la création de richesses.

Les particularités de la région centrale en termes de potentialités agricoles, de production animale et de cartographie des terres agricoles ont également été relevées dans les échanges afin d'adapter les initiatives gouvernementales aux besoins réels des acteurs.

Le Chef de l'État s'est félicité de la qualité des échanges à ce dialogue inclusif qui a permis d'examiner les réalisations dans les différentes préfectures de la région.

Il a exprimé sa gratitude aux partenaires techniques et financiers et remercié les forces vives de la région pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et pour la ferveur et l'enthousiasme qui ont marqué les travaux.

Rappelons que, le Forum des producteurs agricoles togolais (FoPAT) est une initiative présidentielle qui offre un cadre d'échanges, d'écoute et de partage d'expériences pour une gestion inclusive du secteur agricole. Il est placé sous le thème national « transformation structurelle de l'agriculture togolaise\* : défis et perspectives ».

A.I.

### ÉDITORIAL

## La patrie, parfois insciemment, enfante chaque jour des prodiges...

À Sokodé, lors de la visite du président de la République, visite marquant les travaux de clôture du FoPAT région centrale, le souffle unitaire d'une extraordinaire hospitalité et la ferveur d'une communion rare d'intensité ont voulu, une fois de plus à travers cette immersion dans les couches profondes du pays, témoigner que l'expérimentation de la rigueur du dialogue et de l'action, quoi qu'il en coûte d'efforts et de témérité, fini toujours par pénétrer la raison et le bon sens des citoyens. Quel glorieux refuge pour la reconnaissance de l'action du président de la République et de son gouvernement que celui d'une telle onction populaire sur un sujet, Dieu sait combien racinaire qu'est l'agriculture ! Reportons-en aussi le mérite à l'application sévère des règles d'une méthode : un sens aigu de l'écoute et de la solidarité constructive. Souveraine méthode, qui a pour guide et pour contrôle incessant : l'observation et une extrême attention envers les hommes ; guide et contrôle dégagés comme la raison qui les met en œuvre de tout préjugé politique ou ethnique.

À Sokodé, c'était l'inaltérable sentiment que la République n'entend en rien abandonner aucune filiation géographique de sa composante nationale. C'est l'affirmation solennelle d'une même et constante idée : une communauté de destin portée par la double affirmation d'une République unie et indivisible.

Le GCE Cyr ADOMAYAKPOR



## Au Togo, plus de 12.000 ménages bientôt connectés à l'énergie verte

Le gouvernement du Togo et la Banque mondiale ont signé aujourd'hui un nouvel accord de financement dans le cadre du Projet régional d'intervention urgente dans le secteur de l'énergie solaire – Régional Emergency Solar Intervention Project, RESPITE.

Au Togo, le nouveau projet va financer la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 25 mégawatts avec 40 mégawatts-heures de stockage batteries, et raccorder des milliers de ménages au réseau électrique dans le nord du pays.

Doté d'une enveloppe globale de 311 millions de dollars – dont 60 millions alloués au Togo – le RESPITE vise à accroître la capacité d'énergie renouvelable connectée au réseau et renforcer l'intégration régionale dans les quatre pays qui y participent : le Liberia, la Sierra Leone, le Tchad et

le Togo. A travers la centrale solaire photovoltaïque, le RESPITE-Togo contribuera au Programme d'urgence mis en place par le gouvernement pour renforcer la résilience des populations dans la Région des Savanes (PURS) en raccordant plus de 12.000 nouveaux foyers et 61 nouvelles localités au réseau national. Le projet prévoit également l'installation de 1.853 lampadaires pour l'éclairage public.

« La hausse du prix du pétrole dans le monde, conséquence de la guerre en Ukraine, a provoqué une augmentation du coût de l'énergie qui pèse sur les populations les plus vulnérables,

dans un contexte où les pays de la région comptent sur des centrales électriques à base de pétrole pour répondre à la demande croissante », explique Fily Sissoko, Représentant Résident de la Banque Mondiale au Togo.

« Dans le cadre du Togo, le RESPITE se propose de fournir une énergie abordable et propre sur le réseau national pour atténuer la crise actuelle de l'approvisionnement en électricité tout en renforçant la capacité du réseau à absorber plus de production solaire à l'avenir par un investissement important en stockage batteries. », souligne-t-il.

Ce nouveau projet soutenu par la Banque mondiale est en cohérence avec la Feuille de route gouverne-



mentale (FRG 2025), notamment avec l'objectif de réaliser un taux d'électrification de 75% en 2025 et d'accroître la capacité de production, de transport et de distribution d'électricité.

Au niveau régional, le RESPITE va contribuer à une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES) en finançant l'installation et l'exploitation d'environ 106 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque avec des batteries et des systèmes de stockage, l'expansion

de 41 mégawatts de capacité hydroélectrique, et les distributions et transmissions d'électricité dans les quatre pays participants. Par ailleurs, un montant de 20 millions de dollars sera investi pour aider le Système d'interconnexion électrique ouest africain (WAPP) à améliorer le potentiel du commerce de l'électricité en Afrique de l'Ouest et à faciliter le partage des connaissances entre les pays membres de la CEDEAO.

### PÉDOPHILIE :

## Jugé aux assises, l'accusé condamné à 15 ans de réclusion criminelle plus 2,5 millions de dommages et intérêts

Mercredi 09 février 2023, la cour d'assises de Kara a condamné un homme à 15 ans de réclusion criminelle plus 2,5 millions de dommages et intérêts à la partie civile. Âgé de 40 ans, au moment des faits, de nationalité togolaise, demeurant et domicilié à Dapaong, coiffeur de profession, marié et père de 4 enfants, Komi BABOUDOU est condamné pour une affaire de pédophilie sur une mineure de 7 ans au moment des faits.

La première session de l'année 2023 des assises a eu lieu lundi 07 février 2023 à la cour d'appel de Kara. Au total 25 dossiers sont inscrits au rôle avec des diverses in-

fractions notamment les viols, assassinats, pédophilies, vols aggravés etc... En effet, l'affaire BABOUDOU Komi contre le ministère public s'est déroulée en janvier 2022.

### LES FAITS :

Dans la journée du 05 janvier 2022, dame DJIWA Kambitibe, une voisine du sieur BABOUDOU Komi, coiffeur de son état, a confié à ce dernier ses deux enfants, dont la nommée ADJANITE Fatima, mineure âgée de sept (7) ans au moment des faits, afin que celui-ci leur coiffât la tête. Profitant de cette occasion, le susnommé, procède à des attouchements et tentatives de pénétrations sexuelles sur la petite Fatima. Quelques jours

plus tard, sur dénonciation de la victime, le nommé BABOUDOU Komi est appréhendé par la brigade de recherches et d'investigations de la police nationale de Dapaong.

Depuis l'enquête préliminaire jusque devant le magistrat instructeur, le mis en cause n'a jamais reconnu les faits qui sont mis à sa charge. À l'issue de l'audience, l'Avocat Général a requis 20 ans de réclusion criminelle. Après délibération qui a duré des heures, la Cour qui a d'abord dé-

claré BABOUDOU Komi coupable de pédophilie, a requis 15 ans de réclusion criminelle plus 2,5 millions de dommages et intérêts à la partie civile.

Notons que l'accusé Komi BABOUDOU était détenu le 25 janvier 2022 à la prison civile de Dapaong avant que la cour d'assises ne vienne trancher l'affaire.

### CONSOMMATION ABUSIVE DE SODABI :

## La santé des jeunes en péril

Dans les communautés, l'alcool est présent pour célébrer une naissance, pour accueillir un visiteur, ou encore pour fêter un mariage. Mais de plus en plus, les gens en consomment en dehors des fêtes culturelles, ou des événements de famille. Aujourd'hui, la consommation de ce produit est devenue une mode pour la population jeune et adulte. Un phénomène inquiétant aux conséquences délétères sur la santé.

Selon un rapport publié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'abus d'alcool a entraîné en 2016 plus de trois millions de décès, soit un décès sur 20. Plus des trois quarts de ces décès concernaient des hommes dans le monde. Au Togo, une étude faite dans le grand Lomé et ses environs, rendue publique en 2020 par l'ONG Recherche Action Prévention Accompagnement des Addictions (RAPAA), a révélé que 67,20% des jeunes de plus de 29 ans consomment de plus en plus de l'alcool. L'étude précise que 77,5% des hommes consomment du Sodabi et ses dérivés contre 22,5 de femmes. Il y a une recrudescence de cabarets partout dans la ville de Lomé où les visites de jeunes sont récurrentes à longueur de journée. La consommation d'alcool par les hommes est perçue comme un signe de virilité et de conformité sociale.

### Sodabi, l'apanage des jeunes

A Sagbado, un vendeur de « sodabi », tenancier d'un cabaret, interrogé confie que « beaucoup de jeunes,

même dans la vingtaine viennent acheter ici. Le matin, déjà à 4h, on attend toquer à la porte. Du coup, j'ai pris l'habitude de se réveiller tôt le matin pour servir ses personnes. Toute catégorie de personnes vient acheter soit « sodabi », « alomo », ou encore « vody ». Ainsi, dans certains coins défavorisés où la pauvreté a élu domicile et le chômage a atteint des proportions inquiétantes, les vendeurs d'alcool se frotte les mains. « Nos clients sont de plus en plus des jeunes. Le matin comme le soir, ils viennent prendre soit des bouteilles de bière ou quelques verres de sodabi », témoigne un détenteur d'un bar et d'un débit de Sodabi.

Chaque soir, vers 18h, l'on peut remarquer dans le canton de Yokoè, non loin de la chefferie, un attroupe-ment de jeunes gens dans un cabaret. L'ambiance étant festive, on voit des jeunes avec des verres de sodabi ou sachets de whisky à la main. En outre, ce ne sont pas seulement des hommes qui visitent ces cabarets. L'on remarque des femmes également dont la plupart sont des femmes

au foyer entre 25 à 55 ans.

### Ce qui pousse les jeunes à l'excès de Sodabi

Les problèmes économiques et financiers, le stress et les conflits familiaux, la précarité et l'absence de perspectives d'avenir tout comme l'affaiblissement du contrôle social expliquent selon les personnes interrogées, l'augmentation de la consommation de boissons alcoolisées. D'après l'Etude socioculturelle et linguistique sur les boissons alcoolisées locales (Sodabi) financée par la BOAD conduite par l'ONG RAPAA en novembre 2020, ces modifications de comportements touchent particulièrement les femmes et les jeunes. Concernant les jeunes, les enquêtés ont cité le relâchement de la fonction éducative et du contrôle social, la démission des familles, les problèmes spécifiques d'emploi que rencontrent les jeunes ainsi que l'absence d'espoir en l'avenir. Les jeunes générations semblent avoir plus d'attirance pour les boissons importées et pour les lieux où ces boissons sont consommées tels que les boîtes de nuit, les dancings, les bars. Cependant son coût très abordable explique la forte consommation de Sodabi par les jeunes notamment les sans-emploi, les étudiants, les scolaires et les apprentis qui ont peu de moyens finan-

ciers.

### L'alcool, solutions aux problèmes ?

Les jeunes trouvent dans l'alcool, plaisir, énergie, solution aux problèmes. Les jeunes ont aussi trouvé dans l'alcool, « un accompagnateur presque parfait » pour oublier leur désarroi sur le plan social. Pour ces jeunes, en s'enivrant, il s'agit d'oublier tant soit peu le quotidien qui se limite, pour la majorité détentrice d'un baccalauréat et plus encore, à des petits boulots au grand marché de Lomé, entre autres, conducteur de moto ou de pousse-pousse. L'alcool est le « chasse souci ». « Je viens prendre chaque soir, ici deux à trois verres de sodabi. Cela me permet de bien manger un fois arriver à la maison. En plus, je viens ici parce que c'est l'un des moments où je discute avec les amis sur des sujets diverses entre autres la politique, nos problèmes de foyers. Ici, il n'y a pas d'ennuis en tout cas », a déclaré Yves, mécanicien de 33 ans. Quant à Yohannes, 35 ans, cuisinier dans un restaurant de la place, « je passe au cabaret pratiquement tous les matins et soirs, pour prendre un verre. J'aime sodabi tout simplement. Et cela me permet d'être au top au boulot. Ici, on forme autour de ces verres, une grande famille ».

L'on remarque aussi que certains consomment du sodabi en cas de maladie. Ils le font pour traiter de nombreuses

maladies entre autres paludisme,

constipation l'anorexie, règles douloureuses, les plaies, les maux de ventre, les maux d'oreille, les hémorroïdes, maux de tête, les maux de hanche, les infections mais aussi l'énerverment et la faiblesse sexuelle. « Personnellement quand je ne consomme pas de sodabi, je sens une fatigue intense. Et aussi, je sens mes mains trembler. En ce moment, si je prends juste un verre, cela se calme. Donc pour moi sodabi est une source antifatigue. Cela m'arrive de prendre juste deux verres et arachides 100frs le matin, c'est parti pour le soir que je mange », affirma Beau-gars, peintre d'environ 40 ans.

### Effets néfastes sur la santé

Les gens ont l'impression que le seul méfait lié à l'alcool c'est de développer de l'alcoolisme. Or l'alcool est responsable d'une série de maladies chroniques, l'OMS en a identifié 40, causées par l'alcool. Chaque verre augmente le risque. Beaucoup de maladies surviennent après un alcoolisme prolongé. Ces maladies sont entre autres les maladies gastriques, sept types de cancer entre autres cancers du sein, de l'œsophage, du côlon, maladies du foie et maladie cardio-vasculaire. Les signes d'abus d'alcool sont : vieillissement précoce, rougeur des lèvres, des yeux, gonflement du visage, changement de teint, modifications corporelles.

Raymond Dzakpata

# Communiqué

Chers abonnés,

Dans le cadre de l'amélioration de sa gestion de relation client Fibre, TOGOCOM procèdera à l'identification des numéros de contact mobile de ses abonnés Fibre à partir du 10/02/2023.

Pour renseigner le numéro de contact mobile de votre ligne Fibre Togocom, prière vous rendre dans l'agence la plus proche muni(e) de votre pièce d'identité et votre numéro fixe ou simplement nous envoyer via **WhatsApp au 90928888** une copie recto/verso de votre pièce d'identité avec mention de vos numéros mobile et fixe.

Pour plus d'infos, appelez le 119.

Merci pour votre collaboration.

**L'équipe TOGOCOM**

togocom.tg   

**Avancer. Pour vous. Pour**



**Togocom**